Attestation d'Agrément pour dispenser les Certifications de branche APS

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des organismes de prévention et de sécurité

18-20 rue Edouard Jacques 75014 PARIS
WEB : www.lapreventionsecurite.org

Nous soussignés :

la CPNEFP, attestons par la présente que l'organisme de formation :

CFSI
Adresse de réalisation : 66 Ter, route de Saizerais 54460 LIVERDUN

a été agréé par la Commission Nationale Paritaire d'Agrément et de Certification (CNPAC) de la CPNEFP, qui s'est réunie le 04/07/2025

Pour dispenser les Certifications de branche APS de la Branche prévention et sécurité privée :

Sous le Numéro d'agrément : **5406102701**

Valable jusqu'au 04/07/2028

L'organisme de formation s'engage à respecter l'ensemble des exigences résultant du cahier des charges validé par la CPNEFP et ce, pendant toute la durée de son agrément.

Fait à Paris le 04/07/2025 pour servir et valoir ce que de droit.

Pour la Présidence,

La CPNEFP

BRANCHE PREVENTION SECURITE CPNEFP

SOUS RESERVE d'AGREMENT référencé
sur le site de l'ADEF www.lapreventionsecurite.org